

PROCÈS-VERBAL

Rencontre tenue le 30 sept. 2025 à 19 h

Présents

- Secrétaire **Lauréanne Daneau**, Conseil régional de l'environnement Mauricie (organisme voué à l'environnement)
- **Marc Bastien**, Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès (Municipalité locale)
- **Stéphane Comtois**, directeur général d'Énercycle (Exploitant)
- **Réjean Carle**, MRC de Maskinongé (MRC)
- **Linda Nolet**, citoyenne-observatrice

Absence

- Président **Pierre-Alexandre Grenier**, Groupe Bellemare (organisme du milieu)
- **Martin Nolet**, citoyen
- **Julie Bourassa**, Énercycle

1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA RÉUNION

En l'absence du président, Mme Daneau constate le quorum et souhaite la bienvenue à tout le monde. Elle demande si un membre accepte d'agir à titre de président de la séance. Le comité convient que ce sera M. Marc Bastien.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président lit l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à y apporter.

Il est proposé par M. Carle et appuyé par M. Comtois d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 MAI 2025

Un rappel est fait concernant l'envoi du document quelques jours après la réunion pour que la secrétaire puisse recevoir et intégrer les commentaires avant que le procès-verbal non adopté ne soit transmis au ministère de l'Environnement.

Il est proposé par M. Carle et appuyé par M. Bastien d'adopter le procès-verbal tel que modifié.

Adopté à l'unanimité

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

- 4.1 CareCity** : Un hyperlien pour diriger la population vers le site web d'Énercycle où l'on trouve les documents associés à la réunion a été ajouté dans l'avis de convocation des réunions du comité de vigilance.

5. DÉPÔT ET SUIVI DES AVIS DE NON-CONFORMITÉ

5.1 Avis de non-conformité du 18 juillet 2025 : Un prélèvement d'eau (puits) et un système de gestion et de traitement des eaux ont été réalisés par Énercycle pour les nouveaux bureaux administratifs, avant l'obtention du certificat d'autorisation. Une demande est toujours en cours d'analyse. La mise en fonction du système d'acheminer l'eau dans les toilettes, le lave-vaisselle et les douches, mais des affiches de signalisation mentionnent de ne pas utiliser l'eau à des fins potables. Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) juge que la mise en fonction sans un certificat d'autorisation est une infraction à la Loi sur la qualité de l'environnement et demande des correctifs. Énercycle a présenté un argumentaire écrit le 5 septembre pour expliquer sa position et rappeler qu'Énercycle attend une réponse à sa demande de certificat d'autorisation.

6. TRAVAUX ET ACTIVITÉS RÉALISÉS



Cellule 5 : Un remplissage de sable est en cours et la membrane d'étanchéité sera ensuite installée pour recouvrir et fermer la cellule (avis de travaux du 18 août).

Cellule 6A : Certaines pentes sont rectifiées pour permettre l'implantation de 8 puits de biogaz (avis de travaux du 22 sept.), avant la pose de la membrane d'étanchéité.

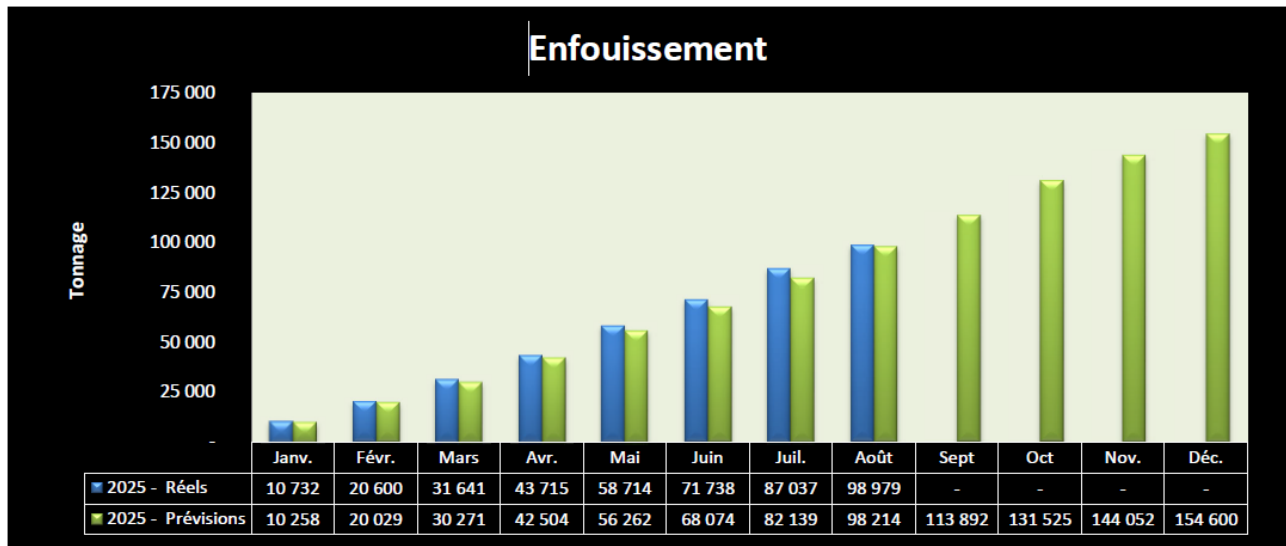
Cellule 6B : L'enfouissement de matière résiduelle est en cours.

Cellule 7 : Le fond de la cellule est en préparation.

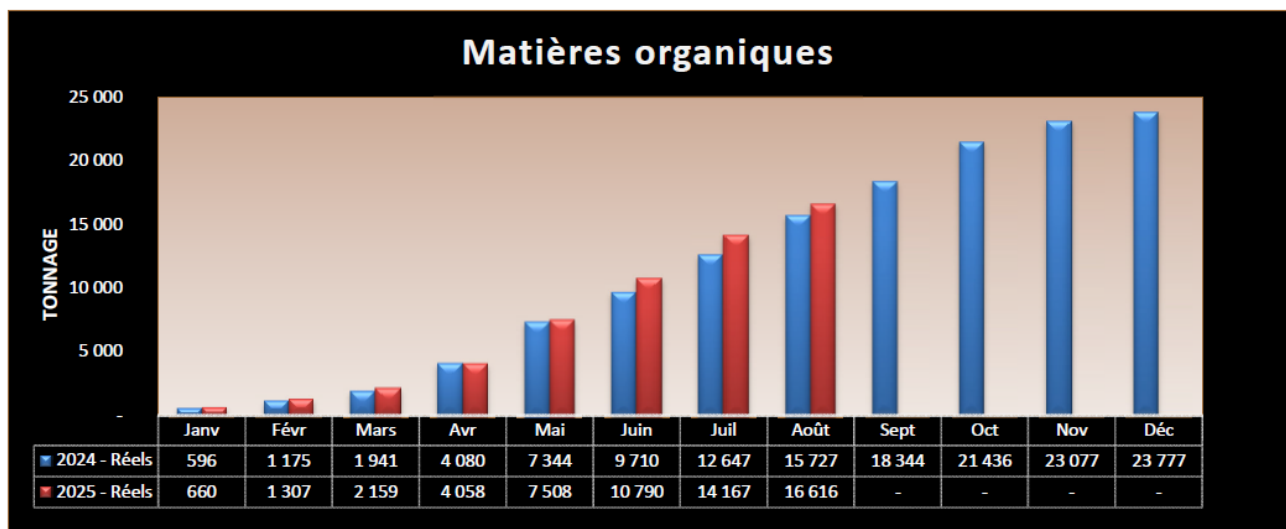
Les travaux seront terminés avant l'hiver. L'absence de pluie favorise l'avancement des travaux.

7. TONNAGE DE MATIÈRES REÇUES ET PRÉVISIONS

Matières résiduelles : Un peu plus d'enfouissement que ce qui était prévu. La hausse s'explique par une augmentation de volume de matière reçue au centre de Groupe Bellemare qui, après le tri et la récupération, achemine les résidus au LET de Saint-Étienne-des-Grès.



Matière organique : Belle participation de la population. Surprenant considérant qu'il y a eu une faible pluie durant l'été, ce qui ralentit la pousse de gazon (résidu vert). Malgré tout, il n'y a pas eu de baisse de tonnage.



Question : Est-ce que c'est possible d'avoir les statistiques de participation par municipalité ?

Réponse : Oui, mais c'est voulu de ne pas diffuser les statistiques de manière trop précise pour éviter qu'il y ait de la pression sur une population ciblée. La stratégie de communication pour susciter une bonne participation est de sensibiliser tout en laissant le temps aux gens pour apprivoiser la collecte des matières organiques et le changement d'habitude.

8. DEMANDES OU PLAINTES REÇUES

Une plainte a été reçue le 3 septembre à 7 h 30 au coin de la rue Garceau et du 4^e rang, mais la personne n'a pas voulu laisser ses coordonnées, ce qui ne permet pas de lui faire un suivi. L'évaluation sur place n'a pas été concluante pour associer l'odeur aux installations du LET.

Question : Convertir des camions de collecte des matières résiduelles au gaz naturel pourrait coûter environ 2000 \$ et réduire les émissions de GES. Est-ce qu'Énercycle pourrait payer cette conversion et faire une boucle d'approvisionnement avec l'usine WAGA ?

Réponse : Non, parce que WAGA a un contrat de vente exclusive avec Énergir. Ce serait une piste à explorer davantage du côté de TES Canada et du Projet Mauricie qui a pour ambition de produire du gaz naturel renouvelable et de l'hydrogène vert destinés à la décarbonation des industries et du secteur du transport lourd.

9. SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX

9.1 Usine WAGA Energy : Les opérations vont très bien. L'entreprise a construit un pot pour emmagasiner le charbon actif supplémentaire pour la filtration du H₂S. Les résultats chiffrés sont globalement très bons, mais le rendement a été freiné par une coupure d'électricité faite par Hydro-Québec en septembre d'Hydro-Québec, ralentissant les opérations de production et raffinage de biogaz.

9.2 Évaluation de la migration verticale des biogaz : La campagne d'août de septembre réalisée par la firme externe WSP conclut que les émissions de méthane à l'atmosphère sont faibles et qu'aucun dépassement de la norme n'a été observé.

9.3 Surveillance environnementale du biogaz : La campagne d'août réalisée par la firme externe WSP conclut que la limite fixée au règlement pour les puits de surveillance et pour les bâtiments et infrastructures du site est respectée.

Question : Y a-t-il un intérêt à mettre fin à la tournée des odeurs ?

Réponse : Non.

10. ACTUALITÉ

10.1 LET Phase II : Plusieurs rapports ont été remis à Énercycle dans le dossier de la phase II pour l'agrandissement du LET.

- **Rapport d'hydrogéologie :** Pour qu'il n'y ait pas d'enjeux qu'en au potentielle aquifère de la nappe phréatique le prélèvement de l'eau doit être inférieur à 25 m³ / h. Le rapport indique que le projet serait à 4 m³ / h, il n'y a donc aucun enjeu significatif quant au potentiel aquifère.
- **Rapport sur la faune :** L'inventaire réalisé s'est concentré principalement sur les reptiles. La couleuvre verte est l'espèce plus vulnérable qui a été trouvée. Sa localisation était dans le boisé et non sur la zone où il y aura un les nouvelles cellules d'enfouissement.
- **Rapport sur le potentiel archéologique :** Il n'y a pas de potentiel archéologique..

D'autres rapports sont attendus entre les mois de décembre et de février : stabilité des pentes, intégration au paysage, échantillonnage d'eau dans la rivière Saint-Maurice pour évaluer la capacité de support de l'écosystème, oiseaux et autres.

Question : Y a-t-il des éléments pressentis qui pourraient bloquer la phase II ?

Réponse : Non.

10.2 SPAF : Énercycle participe à des projets de recherche menés par Écotech Québec et E2métrix sur les polluants émergents éternels.

11. VARIA

11.1 Secrétariat : Le comité accepte de reconduire le mandat à Environnement Mauricie au secrétariat du comité pour l'année 2026.

12. PROCHAINE RENCONTRE

10 février 2026 à 19 h.

13. LEVÉE DE LA RÉUNION

Il est proposé par Mme Daneau et appuyé par M. Carle de lever la réunion à 20 h 05.



Mme Lauréanne Daneau, secrétaire
Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Saint-Étienne-des-Grès

Tableau des suivis

Date du pv	Éléments à suivre	État
	n/a	